

## DRAC PDL

53-2023-02-16-00004

Arrêté 2023/DRAC/PDA/ n° 4 du 16/02/2023  
portant création du périmètre délimité des  
abords (PDA) de l'église, protégée au titre des  
monuments historiques (MH) sur le territoire de  
la commune d'Entrammes (Mayenne)



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale des affaires culturelles**

**ARRÊTÉ 203/DRAC/PDA/n°04**

**portant création du périmètre délimité des abords (PDA) de l'église, protégé au titre des monuments historiques (MH)  
sur le territoire de la commune d'Entrammes (Mayenne)**

**Le préfet de la région Pays de la Loire  
Chevalier de la Légion d'honneur**

- Vu** le code de l'environnement, notamment son article L. 123-1 ;
- Vu** le code du patrimoine, notamment ses articles L. 621-31 et R. 621-92 à R. 621-95 ;
- Vu** le code de l'urbanisme, notamment son article R. 132-2 ;
- Vu** le projet de périmètre délimité des abords de l'église classée au titre des monuments historiques par arrêté du 1<sup>er</sup> septembre 1988, située à Entrammes ;
- Vu** la délibération du conseil communautaire en date du 24 septembre 2020 prescrivant la modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- Vu** l'enquête publique prescrite par arrêté du Président de Laval Agglomération du 1<sup>er</sup> juin au 9 juillet 2021, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur du 28 juillet 2021 ;
- Vu** la délibération du conseil communautaire en date du 20 décembre 2021 donnant un accord sur le projet de création de périmètres délimités des abords autour des (MH) ;
- Vu** la délibération du conseil municipal d'Entrammes en date du 10 février 2021 donnant son accord sur le projet de création d'un périmètre délimité des abords autour de l'église et des thermes gallo-romains ;
- Vu** l'accord de l'architecte des Bâtiments de France du 12 mars 2021 sur le projet de périmètre délimité des abords autour de l'église ;

**Considérant** que la création d'un périmètre délimité des abords permet de désigner les immeubles ou ensembles d'immeubles qui forment avec un monument historique un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à sa conservation ou à sa mise en valeur ;

Sur proposition du directeur régional des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

## ARRÊTE

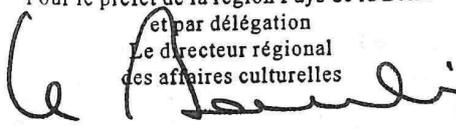
**Article 1<sup>er</sup>** : Le périmètre délimité des abords de l'église, classée au titre des monuments historiques par arrêté du 1<sup>o</sup> septembre 1988, située à Entrammes, est créé selon le plan joint en annexe. Le tracé y figurant devient le nouveau périmètre des abords de ce monument historique ;

**Article 2** : Le secrétaire général pour les affaires régionales des Pays de la Loire, le directeur régional des affaires culturelles des Pays de la Loire, le chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Mayenne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département de la Mayenne.

Fait à Nantes, le **16 FEV. 2023**

Pour le préfet de la région Pays de la Loire  
Et par délégation,

Pour le préfet de la région Pays de la Loire  
et par délégation  
Le directeur régional  
des affaires culturelles



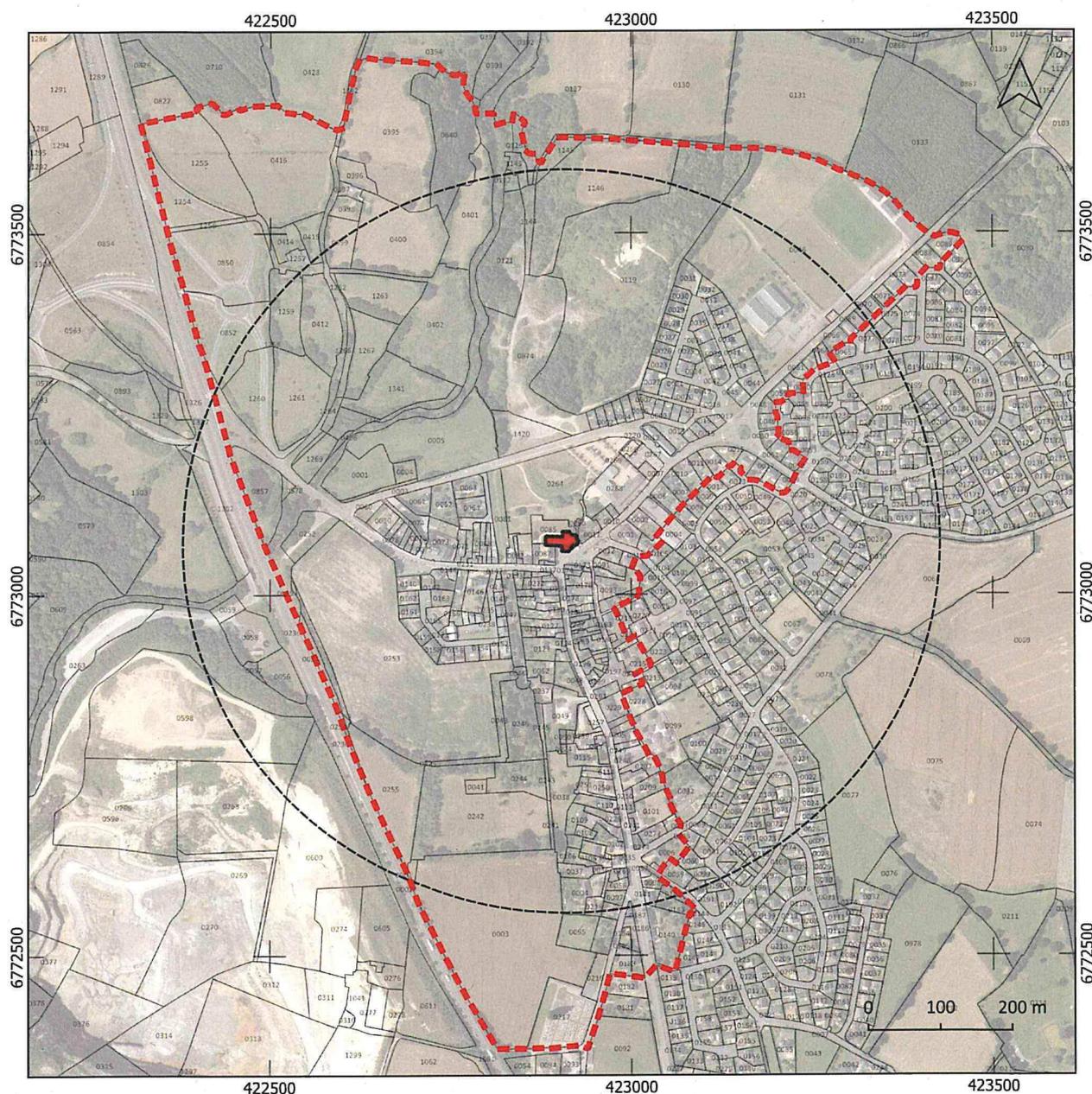
**Marc Le Bourhis**

## Église - Entrammes (53)

Monument historique classé par arrêté du 1er septembre 1988

Plan annexé à l'arrêté 2023/DRAC/PDA/n°04 portant création du PDA en date du

16 FEV. 2023



 Monument historique  Périmètre délimité des abords (PDA)  Ancienne servitude rayon 500 mètres

Département : Mayenne (53)

Commune : Entrammes

Section/Feuille : 0B/1, AC/1, AD/1, AE/1, AI/1, OA/4, OA/5

Date d'édition : 01/01/2022

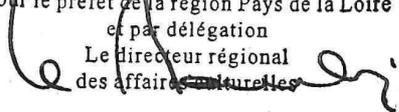
Projection : RGF93 (EPSG 2154)

Sources : cadastre (DGFIP), monument historique, PDA et servitude (DRAC PDL), BD Ortho® (IGN©)

Conception : DRAC Pays de la Loire

Réalisation : DRAC Pays de la Loire | janvier 2023

Pour le préfet de la région Pays de la Loire  
et par délégation  
Le directeur régional  
des affaires culturelles

  
Marc Le Bourhis